



Le Centre du patrimoine mondial est en pleine préparation de la 7<sup>e</sup> session extraordinaire du Comité qui se tiendra au Siège de l'UNESCO du 6 au 11 décembre.

Cette importante réunion étudiera, entre autres, les relations entre la *Convention du patrimoine mondial* et d'autres conventions de l'UNESCO, en particulier la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, adoptée en 2003.

Le Comité profitera de l'entrée en vigueur des *Orientations* révisées pour souligner le contexte historique du processus de révision. Les changements notables apportés aux *Orientations*, ainsi qu'un rapport d'avancement, seront examinés.

Le Comité s'est également fixé pour mission d'étudier ses propres méthodes de travail avec l'objectif de les améliorer pour mieux gérer le nombre sans cesse croissant de nouvelles propositions d'inscription et de rapports sur l'état de conservation.

Un rapport d'avancement sur la préparation de l'exercice de rapports périodiques pour l'Europe et l'Amérique du Nord doit être également présenté à la session, ainsi que l'action menée dans le prolongement des rapports périodiques pour les Etats arabes, l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, l'Amérique latine et les Caraïbes. En outre, le Comité sera informé de l'avancement du projet de proposition d'inscription du Qhapaq Ñan (la Grande route des Andes).

Cette session extraordinaire sera également l'occasion de se pencher sur les grandes lignes qui se dégagent du 33C5 et du budget pour le prochain biennium.

Un rapport d'avancement sur l'initiative des Partenariats du patrimoine mondial pour la conservation (PACTE) sera évalué par le Comité. Ce rapport contient les réalisations de cette initiative depuis sa mise en place à Budapest en 2002. Plusieurs nouveaux partenariats importants, tels que ceux avec Hewlett-Packard Europe, la Banque Calyon, la chaîne de télévision publique japonaise NHK et l'Institut Earthwatch, seront évoqués pour démontrer le potentiel de cette initiative.

Le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO apprécie tous les efforts des partenaires du patrimoine mondial qui ont participé aux différents programmes et projets. Leurs actions conjointes aident à garantir la survie de lieux culturels et naturels uniques pour les générations à venir.

Je voudrais terminer en exprimant mes profonds regrets, partagés avec l'ensemble du monde de la conservation, à l'annonce du décès d'un grand conservateur et ancien collègue à l'UNESCO, Michel Batisse. Il était l'un des pères fondateurs de la *Convention du patrimoine mondial* et sans son extraordinaire vision sur les liens inséparables entre culture et nature, la *Convention* ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Nous lui sommes tous reconnaissants de ce legs exceptionnel.

Francesco Bandarin, Directeur du Centre du patrimoine mondial

## sommaire

« J'ai été très heureux que cette relation entre les deux principales conventions de l'UNESCO relatives à la protection du patrimoine culturel matériel et immatériel aient été à l'ordre du jour de la dernière session du Comité du patrimoine mondial, ce qui m'a donné l'occasion de plaider pour la nécessité d'une harmonisation des définitions et pour le développement d'un dispositif cohérent de politiques en matière de patrimoine culturel. Une recommandation à cet égard sera soumise lors de la session extraordinaire qui sera tenue au Siège de l'UNESCO en décembre. »

*Koichiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, lors de la conférence internationale « La sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel : vers une approche intégrée ». Nara, Japon, 20 octobre 2004*

- 1** **Editorial - Francesco Bandarin**  
Directeur du Centre du patrimoine mondial
- 2** **Patrimoine en péril en RDC**  
**Entretiens lors de la Conférence**  
Patrimoine en péril au Congo  
**Protéger la biodiversité du patrimoine mondial en Chine**
- 3** **Amérique latine et Caraïbes :**  
Rapport périodique pour 2004  
**Incendie de la Bibliothèque de Weimar**  
**Hommage à Michel Batisse**  
**Patrimoine mondial en péril**
- 4** **Pour en savoir plus**  
**Qui fait quoi ?**  
**Calendrier**

## Patrimoine en péril en RDC

La première manifestation internationale de soutien au patrimoine en péril de la République démocratique du Congo, organisée du 10 au 26 septembre par l'UNESCO, la Fondation des Nations Unies (FNU), le Gouvernement congolais et plusieurs organisations de protection de la nature, avec le soutien financier des Gouvernements belge et japonais, a remporté un très grand succès. Au cœur de cette manifestation : une semaine d'ateliers et de conférences du 13 au 17 septembre, avec plus de 240 participants, dans le prolongement de la première phase du projet sur quatre ans « Conservation de la biodiversité en zones de conflit armé : préserver les sites du patrimoine mondial en RDC ». Ce projet a été lancé par l'UNESCO, en collaboration avec la FNU, le Gouvernement congolais et des groupes de protection de l'environnement, pour protéger 5 sites de RDC figurant sur la Liste du patrimoine mondial en péril : les Parcs nationaux des Virunga, de la Garamba, de Kahuzi-Biega et de la Salonga, et la Réserve de faune à Okapis.

Les bailleurs de fonds internationaux et les organisations non gouvernementales ont répondu positivement à l'appel à la préservation du patrimoine naturel de la République démocratique du Congo et à ses sites du patrimoine mondial : 50 millions de dollars ont été promis pour les années à venir, dans

le cadre d'une plus vaste initiative de protection des forêts du Bassin du Congo. Les ONG concernées se déclarent prêtes à poursuivre leur action et leur collaboration avec le Centre du patrimoine mondial. Parmi ces promesses de financements, celles des Gouvernements belge et italien, de la FNU et de la Wildlife Conservation Society qui se sont engagés à verser 3,5 millions de dollars pour la seconde phase du projet de l'UNESCO.

Durant la conférence, la RDC a renouvelé son engagement de protection de la nature. Le Vice-Président Z'Ahidi Ngoma a promis que le budget 2005 de la RDC prévoirait un fonds fiduciaire pour la réhabilitation des sites du patrimoine mondial. Il a déclaré que les troupes et communautés locales qui menacent l'intégrité des sites du patrimoine mondial seront repoussées et que les salaires du personnel des sites vont être payés, ce qui est essentiel pour la viabilité des parcs et de la réserve naturelle. Le Vice-Président de la RDC a en outre indiqué que les fonds provenant de l'écotourisme seraient équitablement répartis entre les résidents des alentours des sites.

Cette conférence a innové avec un forum d'une journée sur les partenariats pour le patrimoine en RDC. Vingt entreprises des secteurs minier, forestier, touristique et financier ont participé et ont convenu de créer une plate-forme de coordination pour poursuivre les échanges entre entreprises privées et groupes de protection de l'environnement.

La manifestation a réussi à faire connaître la richesse et la diversité du patrimoine congolais grâce à une exposition au Siège de l'UNESCO : « Nature et culture en République démocratique du Congo » conçue par le Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren, Belgique, et par un concert bénéfique, rassemblant les plus grands musiciens de rumba congolaise.

Informations : [g.debonnet@unesco.org](mailto:g.debonnet@unesco.org)

## Entretiens lors de la Conférence Patrimoine en péril au Congo

M. Z'Ahidi Ngoma, Vice-Président de la République démocratique du Congo avec M. Koichiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO

### Z'Ahidi Ngoma

Vice-Président de la République démocratique du Congo

**Quels sont, à votre avis, les principaux avantages de ce projet sur quatre ans ?**

Ce projet démontre clairement que la guerre n'a pas gagné la partie contre le patrimoine mondial. Pendant ces quatre ans, nous avons fait de tels efforts que nous pouvons dire que ce projet est un succès. Il a été innovant. Il y avait une volonté politique en RDC pour qu'il fonctionne. La communauté internationale s'est impliquée, ainsi qu'un ensemble unique d'organisations non gouvernementales. Il nous faut maintenant développer ces résultats hors du cadre du projet, en nous fondant sur les acquis du patrimoine mondial.

**Pensez-vous que ce projet va maintenant convaincre de nouveaux donateurs de vous rejoindre, pour que les Parcs puissent poursuivre leur mission de protection et de conservation ?**

Le Congo n'est pas arrivé à cette conférence les mains vides. Le Gouvernement de la RDC s'est engagé dans ce projet et nous avons prévu au budget 2005 de l'ICCN des fonds pour les salaires des gardes. Nous sommes prêts à travailler avec les donateurs pour garder les Parcs vivants.

### Eulalie Bashige

Directeur général de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN)

**Dans quelle mesure ce projet sur quatre ans a-t-il été une réussite ?**

Quand nous avons commencé, les balles sifflaient autour de nous. Nous ne pouvions pas laisser le personnel travailler dans les Parcs. Les activités diplomatiques de conservation initiées par le projet nous ont permis d'obtenir un engagement du Gouvernement et aussi des anciens rebelles. Nos gardes ont pu continuer à travailler et ils ont maintenant un minimum d'équipement. Les okapis sont toujours là, les gorilles de montagne aussi. Le tourisme reprend.

Ce projet a aussi rassemblé tous les partenaires de la conservation à une époque qui était extrêmement difficile. Les membres du personnel des différents Parcs se sont rencontrés et ont pu échanger des expériences, malgré le fait que le pays était politiquement divisé. Grâce à ce projet, on a pu gérer les sites du patrimoine mondial de façon unifiée – ce qui est une grande réussite car le Gouvernement central avait alors perdu le contrôle de la majorité du territoire national.

La Lettre a rencontré plusieurs grands responsables de la conservation et de la préservation de la Réserve de faune sauvage et des quatre Parcs nationaux de RDC qui ont participé au projet sur quatre ans.

**Qu'attendez-vous des donateurs et de la communauté internationale ?**

Il faut que les donateurs maintiennent leur assistance, pour nous aider à assurer la sécurité des Parcs, renouveler l'équipement des gardes, et fixer les limites des Parcs.

**Et les communautés locales ?**

Elles s'engagent déjà. Il nous reste à associer la conservation avec la lutte contre la pauvreté et à proposer aux communautés locales des solutions alternatives génératrices de bénéfices à partager. Il faudra réinvestir les revenus du tourisme au profit des communautés locales.

### Jean-Pierre d'Huart

Conseiller auprès de l'UNESCO

**Vous avez dit que ce projet était innovant, pourquoi ?**

Un groupe exceptionnel d'organisations (les Nations Unies, huit ONG et l'ICCN) s'est rassemblé dans une dynamique déclenchée par la pression de la guerre. Les sites allaient être rayés de la carte ou sauvés. Nous avons alors pu mettre d'accord les responsables politiques et les groupes armés. Les Ougandais, par exemple, ont aidé à réarmer partiellement les gardes. D'autres ont pu recevoir une nouvelle formation grâce aux Rwandais. Ce projet a permis à un groupe atypique de travailler en commun, de mettre en œuvre une diplomatie de la conservation.

**La Fondation des Nations Unies a-t-elle joué son rôle nécessaire de catalyseur ?**

La FNU a pris un risque qui aurait pu se solder par une défaite. Il est clair que cela n'a pas été le cas. Cette prise de risque a créé un climat qui a contribué à intéresser au projet d'autres partenaires : l'Union européenne, le Gouvernement belge, la Banque mondiale et, très rapidement, le Gouvernement italien.

**L'UNESCO a fait appel à vous pour évaluer les résultats après quatre ans. Que reste-t-il à faire ?**

Sur la scène internationale, la neutralité politique des sites n'est pas encore atteinte. Il faut démilitariser les sites et leurs abords, désarmer la population et réarmer les gardes. En principe, l'ICCN devrait maintenant être autonome ; ce n'est pas le cas. La RDC a encore besoin d'aide pour payer les gardes, et en particulier pour assurer la formation et le suivi. Ce qu'il faut maintenant, c'est se concentrer sur la formation et le financement.



© Henri Paul Ebona Kokeki

Les ministres congolais de la Culture, du Tourisme et de l'Enseignement supérieur



Exposition sur la nature et la culture du Congo



© Michel Ravassard / UNESCO



Le Parc national des trois fleuves parallèles en Chine

## Protéger la biodiversité du patrimoine mondial en Chine

Le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, avec le Ministère chinois de la Construction, l'Union mondiale pour la nature (UICN), la Fondation des Nations Unies (FNU), d'autres agences des Nations Unies et des ONG internationales, ont lancé un projet pilote sur la protection de la biodiversité du patrimoine mondial en Chine (CWHBP).

Avec un nombre considérable de réserves de biosphère et quatre biens naturels du patrimoine mondial, la Chine est l'un des pays du monde les plus riches sur le plan biologique. Elle figure sur la liste des pays dits à « mégadiversité » et à « zones névralgiques de biodiversité ».

Première étape du projet pilote, un Atelier international sur le Programme de biodiversité du patrimoine mondial en Chine s'est tenu à Kunming, dans la Province du Yunnan, du 20 au 23 septembre. Objectif : conclure un accord sur les priorités du CWHBP et sur les rôles et responsabilités au niveau institutionnel de tous les partenaires concernés.

Par la suite, une proposition détaillée a été élaborée afin de trouver des donateurs dans la réalisation de ce projet. Elle vise à mettre en place un programme national complet de renforcement des capacités en vue d'identifier, proposer à l'inscription et gérer efficacement des sites naturels du patrimoine mondial dans un but de conservation de la biodiversité, en particulier par des partenariats créatifs avec des agences et des organisations du secteur public et privé.

L'UNESCO, l'UICN et les partenaires nationaux et internationaux travailleront à améliorer la gestion des sites du patrimoine mondial, à concevoir et mettre en œuvre des stratégies de renforcement des capacités ; à étudier et définir le rôle possible des ONG et autres groupes de la société civile dans la gestion des sites ; à recenser et proposer pour inscription au patrimoine mondial des sites naturels du Tibet et d'autres provinces de Chine occidentale ; à mener une étude de tous les sites du patrimoine mondial pour définir les sources de financement actuelles et potentielles ; et à étudier, identifier et développer les possibilités de création d'aires de conservation transfrontalières du patrimoine mondial entre la Chine et les pays voisins.

Informations : [f.jing@unesco.org](mailto:f.jing@unesco.org)

# Amérique latine et Caraïbes : Rapport périodique pour 2004

Le premier Rapport périodique 2004 sur l'état du patrimoine mondial en Amérique latine et dans les Caraïbes, établi sous la responsabilité du Centre du patrimoine mondial à partir des rapports périodiques soumis par les Etats parties, a été approuvé par le Comité du patrimoine mondial à sa 28<sup>e</sup> session à Suzhou, Chine.

Le document, considéré comme un modèle pour d'autres régions, résulte d'un processus engagé en juin 2000 impliquant plusieurs réunions d'Etats parties, des missions et des conseils, deux ateliers d'un Groupe régional d'experts et de fréquentes actions de communication et de coordination. La préparation du rapport a été coordonnée par le Conseiller régional pour le patrimoine mondial, basé au Bureau de l'UNESCO à Montevideo.

La région est constituée de 31 Etats parties et compte au total 108 biens du patrimoine mondial sur un total de 788 dans le monde.

En rédigeant leurs rapports sur l'application de la Convention, la grande majorité des Etats parties a confirmé l'existence d'inventaires pour l'identification de biens du patrimoine culturel et naturel aux niveaux national et local. Le rapport conclut cependant que bien que 70 % des Etats parties déclarent avoir des listes indicatives valides, la plupart de ces listes ne reflètent pas toute la gamme de la diversité culturelle et naturelle de la région. En outre, certaines zones géographiques sont faiblement représentées, en particulier dans la sous-région des Caraïbes.

Selon près des trois quarts des réponses, il est nécessaire de procéder à une réforme des structures politiques et juridiques pour l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la réhabilitation du patrimoine. Bien que la plupart des Etats parties de la région aient défini des besoins et des possibilités en matière de formation, un peu moins de 30 % ont mis en place leurs propres modules et programmes de formation.

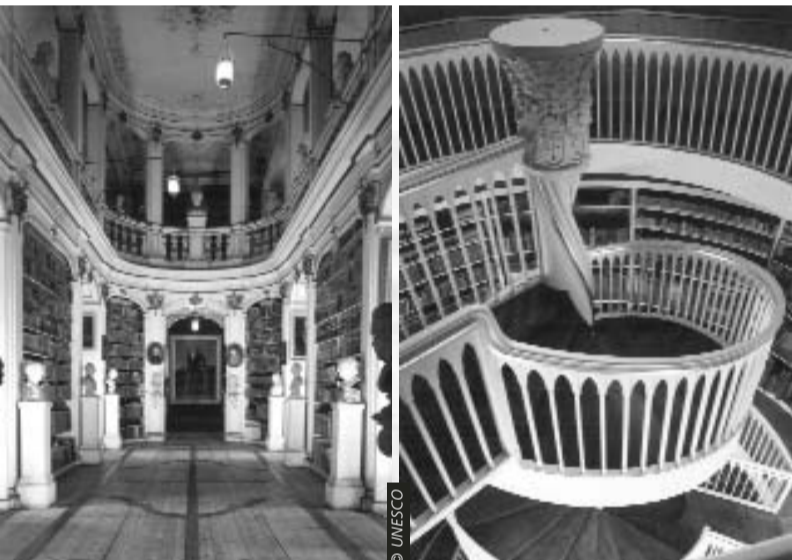
Quant à l'état de conservation de biens particuliers du patrimoine mondial, le rapport montre que, bien souvent, les gestionnaires de sites ne comprennent pas bien les concepts de « valeur universelle exceptionnelle » et de « déclaration de valeur ». En outre, 34 % des personnes interrogées ont estimé que les limites et les zones tampons de leurs sites n'étaient pas adaptées pour assurer la protection et la conservation des valeurs patrimoniales des biens. Un très grand nombre a jugé insuffisante la protection de leurs biens et estimé nécessaire de réviser les dispositions administratives et de gestion. Seulement 41 % ont signalé l'existence de systèmes officiels de suivi opérationnels.

Un Cadre stratégique d'action et des éléments pour un Plan d'action régional ont également été soumis au Comité. Il contient des recommandations essentielles, notamment sur la nécessité de renforcer l'harmonisation des instruments juridiques, l'identification ultérieure des éléments sous-représentés, la représentation équilibrée de la diversité culturelle et naturelle sur la Liste du patrimoine mondial, des plans de gestion intégrée, davantage d'activités de formation et de renforcement des capacités, et une meilleure sensibilisation du public.

Le rapport incluait aussi un Plan d'action distinct pour les Caraïbes. Celui-ci recommandait la mise en place de structures politiques et juridiques complètes et d'inventaires nationaux ; une étude du Projet « Sites de mémoire de la Route des Esclaves » ; la prise en compte de biens du patrimoine mondial dans la planification préalable des risques et les mesures d'intervention du Gouvernement ; un renforcement des capacités fondé sur les besoins et aspirations de tous les secteurs ; et la mise en place d'une stratégie de communication multimédia sur le patrimoine mondial.

Le Comité a approuvé le Rapport périodique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et a chargé le Centre du patrimoine mondial de rendre compte de la suite apportée – et en particulier de la mise en œuvre des Plans d'action pour l'Amérique latine et les Caraïbes – à sa 7<sup>e</sup> session extraordinaire en décembre 2004.

Le Rapport périodique est consultable à <http://www.unesco.org/uy/patrimonio/>



## Incendie de la Bibliothèque de Weimar

Bibliothèque de  
la Duchesse Anna Amalia,  
une partie du site  
du patrimoine mondial  
Weimar classique en  
Allemagne

Dans la nuit du 3 septembre, un incendie a détruit quelque 30 000 livres et ravagé la Bibliothèque de la duchesse Anna Amalia, située dans un édifice du XVI<sup>e</sup> siècle à Weimar, Allemagne. La bibliothèque, fondée il y a plus de 400 ans, fait partie du site du patrimoine mondial de Weimar classique. Elle abritait près d'un million de volumes et de manuscrits et possédait la plus remarquable collection de la littérature allemande des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Plus de 6 000 ouvrages historiques, dont une bible de Martin Luther de 1534, ont été sauvés grâce aux nombreuses personnes qui ont formé une chaîne humaine pour mettre les documents en sécurité avant l'effondrement du plafond. On compte parmi les pertes près de 10 000 éditions originales des œuvres de Shakespeare, les premières éditions des drames de Schiller, une partie du fonds du premier bibliothécaire de Weimar, Daniel Schurzfleisch, et la collection de partitions de la duchesse Anna Amalia.

L'essentiel des dégâts semble avoir été causé par la fumée et l'eau plutôt que par les flammes. La plupart des livres étant uniques, ils ne pouvaient pas être assurés.

Le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, a déploré cette perte. « Le fait que cette bibliothèque unique ... soit la proie d'un accident aussi inattendu malgré tous les projets de conservation en cours, montre à quel point les trésors architecturaux et documentaires que l'UNESCO s'efforce de protéger sont vulnérables » a-t-il déclaré.

Un fonds d'aide « Sauvez la bibliothèque Anna Amalia » a été créé sous le patronage du Président de la République fédérale d'Allemagne, Horst Köhler. Les dons peuvent être adressés directement à la Gesellschaft Herzogin Anna Amalia (Sparkasse Mittelthüringen BLZ 82051000, Kto 301040400).

## Hommage à Michel Batisse



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Michel Batisse, survenu à Paris le 27 septembre. Il avait contribué pendant plus d'un demi-siècle, à l'architecture et au développement des programmes de l'UNESCO sur l'environnement et les ressources naturelles.

Ingénieur et physicien, il devint en 1968 Secrétaire général de la « Conférence de la Biosphère », pionnière du genre, qui a donné naissance au Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) et qui a aussi contribué à ouvrir la voie à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain, tenue à Stockholm en 1972.

Michel Batisse était « un des premiers à avoir réfléchi sur une vision intégrée de la gestion de l'environnement et surtout comme l'un des fondateurs du concept de développement durable. Il a su ainsi, avec une grande prescience, comprendre les liens entre science et environnement, développement et patrimoine, nature et culture », a dit Françoise Rivière, sous-Directeur général de l'UNESCO.

Au cours des années 70, et en tant que sous-Directeur général pour les Sciences de 1972 à 1984, Michel Batisse s'est vu confier l'immense responsabilité de promouvoir et coordonner les programmes de l'UNESCO relatifs aux sciences de l'environnement et aux ressources naturelles.

Il a joué un rôle essentiel dans la préparation et la négociation de la Convention du patrimoine mondial, en veillant à assurer une place à part entière au patrimoine naturel, ce qui a été un important succès compte tenu de l'opposition initiale de certaines hautes instances au fait d'associer la protection d'exemples exceptionnels du patrimoine culturel et naturel du monde en un seul instrument international. Michel Batisse a décrit certains des obstacles qu'il a dû franchir avant l'adoption et la ratification de la Convention par la communauté internationale, dans une revue historique rédigée avec son collègue Gérard Bolla et publiée en 2003 par l'Association des anciens fonctionnaires de l'UNESCO.

Nos condoléances vont à Madame Claude Batisse, son épouse, à ses filles, Madame Laurence Aronica et Madame Stéphane-Isabelle Audoin-Rouzeau, et à ses petits-enfants.

Patrimoine mondial en péril  
Cathédrale de Cologne, Allemagne  
© Mechtild Rossler / UNESCO



## Cathédrale de Cologne (Allemagne)

Le Gouvernement allemand a créé un Groupe de travail pour réunir détails et informations suite à l'ajout de la Cathédrale de Cologne sur la Liste du patrimoine mondial en péril par le Comité en juillet, à sa 28<sup>e</sup> session à Suzhou, Chine.

Commencée en 1248, la construction de ce chef-d'œuvre de l'art gothique se fit par étapes et s'acheva en 1880. Au cours de ces sept siècles, ses bâtisseurs successifs furent inspirés de la même foi et d'un esprit de fidélité absolue aux plans d'origine. Outre son exceptionnelle valeur intrinsèque et les chefs-d'œuvre qu'elle recèle, la Cathédrale de Cologne témoigne de la force et de la persistance de la foi chrétienne en Europe. La Cathédrale de Cologne a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1996.

Le Comité a donné l'alarme car il s'inquiétait pour l'intégrité du paysage urbain autour de la cathédrale, ayant eu connaissance de la construction planifiée et en cours de plusieurs immeubles de grande hauteur sur les berges du Rhin, juste en face de l'édifice.

Le Groupe de travail est constitué de représentants du Gouvernement, du Département de l'Urbanisme, de la direction du site et de la Commission nationale allemande pour l'UNESCO. Il fournira des informations détaillées sur le processus de planification et sur les constructions, traitera de l'état de conservation du bien, définira une zone tampon pour le site et passera en revue l'étude d'intégrité visuelle réalisée par un consultant indépendant.

Un rapport, incluant les conclusions du groupe de travail, devrait être soumis avant le 1<sup>er</sup> février au Comité du patrimoine mondial. La Conférence de Vienne sur les bâtiments de grande hauteur en mai 2005 pourrait ouvrir de nouvelles perspectives de débats sur ce sujet.

Le neuvième séminaire international du Forum UNESCO – Université et patrimoine, « **Gestion du patrimoine : centre et périphérie** » a eu lieu du 11 au 16 octobre à l'Université de Buenos Aires, Argentine. Thèmes abordés : Le patrimoine en tant que facteur de développement culturel, économique et social ; Modèles de gestion ; Communauté et patrimoine ; Ville et territoire.

Le **20<sup>e</sup> anniversaire de la ratification de la Convention du patrimoine mondial par le Royaume-Uni** a été marqué par une conférence les 15 et 16 octobre, parrainée par English Heritage, l'Université de Derby, la Société Arkwright et le partenariat des Usines de la vallée de la Derwent, site du patrimoine mondial. Parmi les sujets abordés : Nouvelle approche du patrimoine mondial industriel ; Patrimoine mondial et industrialisation ; Les vingt prochaines années du patrimoine mondial au Royaume-Uni.

Un projet de 425 000 dollars sur un an intitulé « **Contrôle et éradication des espèces envahissantes : une condition nécessaire à la conservation de la biodiversité endémique du site du patrimoine mondial des Galápagos – Prochaines mesures** » a été officiellement approuvé avec engagement des fonds le 15 septembre. Il s'inscrit dans le prolongement du précédent projet de 4 millions de dollars sur quatre ans. La FNU fournira la contrepartie du financement assuré par la Fondation Charles Darwin, le Galapagos Conservation Fund, la Société géologique de Francfort et le Galapagos Conservation Trust.

La Royal Astronomical Society du Royaume-Uni a offert en septembre 2004 une subvention de 5 000 livres à l'initiative « **Astronomie et patrimoine mondial** » qui veut créer une base de données sur les sites culturels associés à l'astronomie. Objectif : devenir un réseau de communication et de collaboration entre les scientifiques au niveau mondial. Suivant la décision du Comité du patrimoine mondial, cette base de données pourrait aussi devenir accessible au grand public.

Le gouvernement de la Belgique a approuvé en juillet 2004 un budget de 800 000 dollars pour financer le projet du PNUÉ « **Approche modulaire centrée sur les enjeux d'une mise en œuvre cohérente des Conventions sur la biodiversité** ». Ce projet vise à aider les Etats parties et les secrétariats des Conventions à appliquer les décisions et directives des différentes Conventions traitant de la biodiversité, les Conventions de Rio et autres accords internationaux et régionaux pertinents.

Le kit à l'usage des enseignants « **Le patrimoine mondial entre les mains des jeunes** » est maintenant disponible en Inde, aux Philippines et en kiswahili. Pour obtenir des exemplaires en hindi, contacter UNESCO New Delhi ; e-mail : [newdelhi@unesco.org](mailto:newdelhi@unesco.org) Pour la version en philippin présentée sous forme de CD-ROM interactif, contacter la National Commission for Culture and the Arts ; e-mail : [info@ncca.gov.ph](mailto:info@ncca.gov.ph) Pour obtenir des exemplaires en kiswahili, contacter le Bureau de l'UNESCO à Nairobi ; e-mail : [nairobi@unesco.org](mailto:nairobi@unesco.org)

**Trois nouveaux Cahiers du patrimoine mondial** viennent de paraître : N° 9 : *Partenariats pour les villes du patrimoine mondial – La culture comme vecteur de développement urbain durable*. (En anglais et français), résume les communications présentées et les tables rondes animées lors de l'atelier d'Urbino de novembre 2002. N° 10 : *Monitoring World Heritage*. (En anglais), contient les exposés présentés lors de l'atelier de Vicence de novembre 2002. N° 11 : *Rapports périodiques et Programme régional. Etats arabes 2000-2003*. (En anglais et français), présente les résultats de la première étape de l'exercice de soumission de rapports périodiques.

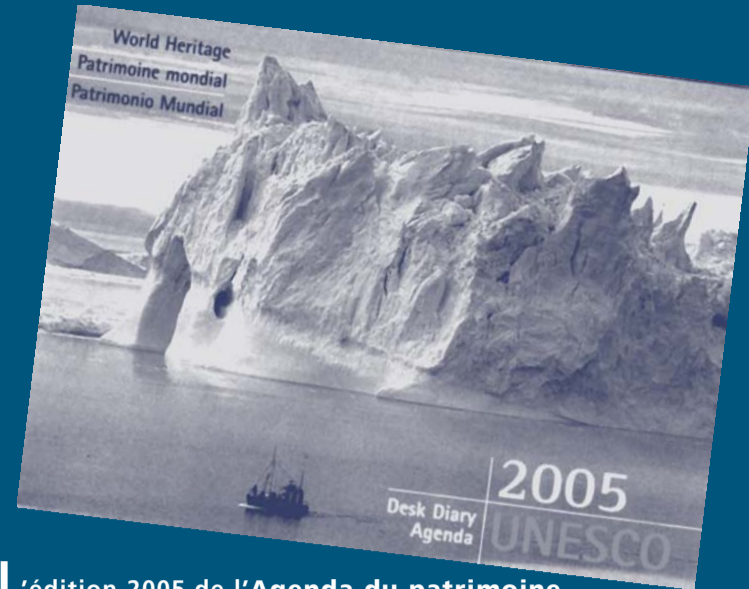
## Qui fait quoi ?

■ **Francesco Bandarin**, Directeur du Centre du patrimoine mondial, **Giovanni Boccardi**, Chef de l'Unité Asie/Pacifique, et **Junko Taniguchi**, du Bureau de l'UNESCO à Téhéran, ont suivi le 28 septembre à Rome la 1<sup>ère</sup> session du Comité directeur international pour Bam qui a étudié les activités prioritaires proposées par l'Organisation du patrimoine culturel et du tourisme d'Iran. M. Bandarin s'est aussi rendu à Barcelone, Espagne, le 14 septembre, pour diriger l'atelier « Villes du patrimoine mondial » dans le cadre du Forum urbain mondial. Il a également représenté l'UNESCO à la cérémonie d'inscription de Thingvellir, premier site islandais au patrimoine mondial. ■ M. Boccardi, **Karim Hendili** et **Mizuko Ugo** de l'Unité de la région arabe, sont allés en Jordanie à « L'Atelier de formation sur la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial pour des spécialistes irakiens » du 4 au 11 septembre. M. Boccardi a aussi dirigé une mission technique à Sana'a, Yémen, du 24 au 30 juillet, avec l'architecte restaurateur **Jacques Feiner**. ■ **Mechtild Rössler**, Chef de l'Unité Europe et Amérique du Nord, a assisté à la conférence internationale « Patrimoine mondial – Patrimoine de la Terre » sur le site du patrimoine mondial du Littoral du Dorset et de l'est du Devon, Royaume-Uni, du 7 au 11 septembre. Mme Rössler a aussi participé à la réunion sur le patrimoine mondial nordique dans l'archipel de Vega, Norvège, du 29 au 31 août. ■ **Ron van Oers**, Chef (p.i) de l'Unité Amérique latine et Caraïbes, s'est rendu à Brasilia et Olinda, Brésil, du 1<sup>er</sup> au 7 juin à une réunion de planification pour la conférence d'Olinda, et pour étudier la gestion du Parc national de Serra da Capivara. Il a également rencontré le Directeur du Bureau de Brasilia, **Jorge Werthein**. M. Van Oers et **Feng Jing**, Spécialiste du Programme à l'Unité Asie/Pacifique, ont effectué une mission du 10 au 22 juillet dans la partie chinoise de la Route de la Soie (Gansu et Xinjiang), pour poursuivre la préparation de la proposition d'inscription en série de cet itinéraire culturel. Ils ont organisé un Atelier national de consultation des partenaires concernés les 23 et 24 juillet à Beijing, en collaboration avec les autorités nationales et locales. ■ **Nuria Sanz**, Spécialiste du Programme, Unité Amérique latine et Caraïbes, a participé au Séminaire international sur les sites archéologiques des Caraïbes (20-23 septembre) à Fort-de-France, Martinique, dans le cadre de la Convention France-UNESCO. ■ **Anna Sidorenko-Dulom**, Spécialiste-adjoint du Programme, Unité des Etats arabes, est allée à Nouakchott, Mauritanie, du 8 au 18 juin,

pour rendre compte du projet « Préservation et aménagement des villes du patrimoine mondial de Mauritanie ». ■ **Fumiko Ohinata**, Expert associé, Unité Europe, a effectué une mission commune UNESCO-ICOMOS de suivi réactif (8-14 septembre) avec **Ulf Bertilsson**, Président du Comité d'art rupestre de l'ICOMOS, afin d'étudier les gravures rupestres de Valcamonica, Italie. ■ **Alexandra zu Sayn-Wittgenstein**, Consultante, Unité Europe, a participé à la cérémonie de classement du premier site naturel du Danemark/Groënland, le Fjord glacé d'Ilulissat (4-5 septembre). ■ **Kerstin Manz**, Consultante, Unité Europe, a assisté à la première « Rencontre de gestionnaires de sites français du patrimoine mondial » en Val de Loire, France (9-10 septembre). ■ **Karalyn Schenk**, précédemment Assistante éditoriale à l'Unité Promotion, Publications et Education (PPE) du Centre du patrimoine mondial, travaille maintenant au Secteur de la Culture sur le nouveau Programme pour la sauvegarde des biens culturels en danger et le développement des musées. Elle a été remplacée par **Frédérique Tsai-Klassen**, anciennement Conseillère en communication et Attachée de presse du Gouvernement canadien. ■ **Sophia Labadi** a rejoint l'Unité PPE pour travailler à un Rapport sur l'état du patrimoine mondial. ■ **Jorun Poettering**, grâce à une subvention de la Fondation Carlo Schmid, travaille avec l'Unité Europe à l'analyse statistique des données reçues pour le Rapport périodique sur l'Europe. ■ **Giovanni Boccardi**, anciennement Chef de l'Unité des Etats arabes, a pris le 8 septembre ses fonctions de Chef de l'Unité Asie et Pacifique. ■ **Véronique Dauge**, actuellement spécialiste du Programme pour la Culture au Bureau de l'UNESCO à Beyrouth pour le Moyen-Orient, a été nommée Chef de l'Unité des Etats arabes à partir du 1<sup>er</sup> novembre. Après des études d'archéologie, d'histoire de l'art et de langues orientales, elle a rejoint l'UNESCO en 1989 pour lancer le programme de sauvegarde d'Angkor, Cambodge. Depuis, elle a dirigé l'exécution de plusieurs projets culturels de l'UNESCO, à la Division du patrimoine culturel au Siège et sur le terrain.



M. Björn Bjarnason, ministre de la Justice de l'Islande et président de la Commission Thingvellir et M. Bandarin durant la cérémonie d'inscription du site de Thingvellir



## L'édition 2005 de l'Agenda du patrimoine mondial de l'UNESCO est maintenant disponible.

Découvrez 54 sites naturels et culturels grâce à de belles photographies couleurs et à de courts textes descriptifs en français, anglais et espagnol. Vous pouvez le commander sur <http://publishing.unesco.org/> ou aux Editions UNESCO - 7 place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

### 11 au 13 novembre

**4<sup>e</sup> Réunion régionale sur le patrimoine moderne d'Amérique du Nord, Coral Gables et Miami Beach.** Etats-Unis. Informations : [regraham@ufl.edu](mailto:regraham@ufl.edu) ou [r.vanoers@unesco.org](mailto:r.vanoers@unesco.org)

### 17 au 19 novembre

**Réunion thématique : « Sites algériens du patrimoine mondial et secteurs sauvegardés : gestion, sauvegarde, valorisation ».** Siège de l'UNESCO, Paris. Informations : [a.sidorenko@unesco.org](mailto:a.sidorenko@unesco.org)

### 17 au 25 novembre

**3<sup>e</sup> Congrès mondial de la nature de l'UICN « Nature et société – Un seul monde ».** Bangkok, Thaïlande. Informations : <http://www.iucn.org/themes/wcpa/wcpa/iucncongress.htm>

### 22 au 24 novembre

**Première Réunion interrégionale « Itinéraires culturels du désert du Sahara : routes du désert - routes du sel ».** Palais des Congrès, Niamey, Niger. Informations : [a.sidorenko@unesco.org](mailto:a.sidorenko@unesco.org) ou [l.maziz@unesco.org](mailto:l.maziz@unesco.org)

### 29 et 30 novembre

**Table ronde des partenaires du Parc national du Banc d'Arguin, site naturel mauritanien du patrimoine mondial : « Gestion, protection, valorisation ».** Siège de l'UNESCO, Paris. Informations : [a.sidorenko@unesco.org](mailto:a.sidorenko@unesco.org)

### 2 et 3 décembre

**2<sup>e</sup> Session du Comité directeur international pour le bien du patrimoine mondial de Bam et son paysage culturel.** Siège de l'UNESCO, Paris. Informations : [j.taniguchi@unesco.org](mailto:j.taniguchi@unesco.org) et [g.boccardi@unesco.org](mailto:g.boccardi@unesco.org)

### 6 au 11 décembre

**7<sup>e</sup> Session extraordinaire du Comité du patrimoine mondial.** Siège de l'UNESCO, Paris. Informations : [n.dhumal@unesco.org](mailto:n.dhumal@unesco.org)

### 12 au 16 décembre

**Atelier de formation sur la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.** Doha, Qatar. Informations : [k.hendili@unesco.org](mailto:k.hendili@unesco.org)

### 16 et 17 décembre

**Réunion du Comité international de coordination pour la sauvegarde et le développement du site historique d'Angkor (CIC-Angkor).** Siem Reap/Angkor, Cambodge. Secrétariat du CIC et Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh. Informations : [t.teneishvili@unesco.org](mailto:t.teneishvili@unesco.org)

### 26 décembre

**Cérémonie d'inscription au patrimoine mondial de Bam et son paysage culturel.** Informations : [j.taniguchi@unesco.org](mailto:j.taniguchi@unesco.org)

## Patrimoine Mondial la lettre

Editeur : Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO  
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France  
Fax : +33(0)1 45 68 55 70  
<http://whc.unesco.org>  
e-mail : [wheditor@unesco.org](mailto:wheditor@unesco.org)

Rédaction : Barbara Giudice

Coordination : Vesna Vujicic-Lugassy  
(e-mail : [v.vujicic@unesco.org](mailto:v.vujicic@unesco.org))

Assistante : Frédérique Tsai-Klassen

Traduction anglais-français : Sabine de Valence

Conception graphique : Nadia Gibson / Grace Hodeir

Impression : UNESCO  
ISSN : 1020-0614

Cette Lettre est disponible sur demande en deux versions :  
Imprimée :  
écrire au Centre du patrimoine mondial  
Web :  
<http://whc.unesco.org/news/index-fr.htm>



L'édition n°37 de la revue Patrimoine Mondial, parue en septembre 2004, consacre sa une à la **Sauvegarde des sites naturels de la République démocratique du Congo**. Vous pourrez également y découvrir : un chef-d'œuvre de l'architecture timuride, le **Mausolée de Khoja Ahmed Yasawi au Kazakhstan** ; la **Zone de conservation de Guanacaste**, qui est la plus grande forêt tropicale sèche d'Amérique centrale ; le **génie de l'artisan et architecte espagnol Antonio Gaudí** ; et le **magnifique monastère égyptien à l'architecture byzantine, le Monastère de Sainte-Catherine**.

Tenez-vous au courant des questions concernant le patrimoine mondial et contribuez à le soutenir en vous abonnant à *Patrimoine Mondial* (disponible en anglais, français et espagnol) :

Ediciones San Marcos  
Alcántara 11, 28006 Madrid, Spain  
tel: 34 91 431 43 19 - fax: 34 91 431 65 39  
e-mail: [suscripciones@ediciones-sanmarcos.com](mailto:suscripciones@ediciones-sanmarcos.com)  
<http://worldheritagereview.org>